

ans, sous l'égide d'un programme du ministère de l'EER, une aide financière fédérale était accordée à la Société Michelin pour qu'elle s'installe en Nouvelle-Ecosse. Plusieurs Américains ont considéré ce geste comme une façon détournée de subventionner l'industrie d'exportation; en conséquence, les Etats-Unis ont imposé des droits spéciaux sur ces biens d'exportation canadiens. Cet exemple illustre bien comment des impératifs de politique intérieure -- en l'occurrence, une mesure en vue d'aplanir les disparités économiques régionales -- peuvent devenir sujet à controverse dans nos relations avec les Etats-Unis.

Quoique cette nouvelle ère de nos relations avec les Etats-Unis soulèvera des problèmes complexes et parfois difficiles, notre attitude se doit de demeurer positive. Un fait demeure: fondamentalement, nos relations avec le pays voisin sont saines. Nous devons nous rappeler que le Canada et les Etats-Unis partagent toujours des points de vue identiques sur des questions de première importance à l'échelle internationale et collaborent étroitement dans ces domaines. Nos conceptions des exigences qu'entraîne l'émergence d'un nouveau contexte politique et économique international ont de nombreux points communs. Nous sommes, par choix comme par un concours de circonstances, le meilleur ami l'un de l'autre et cette réalité est appelée à durer.

En réponse à cette nouvelle situation, il se dessine une nouvelle façon de mener nos relations qui, à mon avis, aidera au maintien de l'harmonie entre les deux pays tout en respectant le caractère nouveau de nos rapports. Elle consiste en l'analyse de l'intérêt national particulier à desservir, suivie de consultations, de discussions ou de négociations en vue d'arriver à une solution mutuellement acceptable du problème. La tenue de consultations et de discussions régulières constitue l'un des éléments les plus importants de ce processus.

Dans cet ordre d'idées, je voudrais insister sur l'importance des consultations préalables. Il me semble qu'informer les Etats-Unis, dans la mesure du possible, de notre intention de prendre d'importantes décisions sur des questions touchant leurs intérêts et, s'il y a lieu, de proposer des consultations préalables, constitue une façon sensée de procéder. Il semblerait naturel que les autorités américaines fassent de même chaque fois qu'elles doivent décider de mesures concernant nos intérêts. Cette attitude correspondrait au nouveau caractère, à la fois plus évolué et plus complexe, de nos relations et diminuerait les craintes et les possibilités de mésentente chez chacune des parties. En somme, ce serait l'une des meilleures façons de maintenir la qualité de nos relations avec les Etats-Unis.

J'aimerais traiter brièvement d'un point en litige entre le Canada et les Etats-Unis, qui illustre bien la façon dont devraient être menées nos relations désormais. Il s'agit d'un projet qui intéresse le Manitoba au plus haut point: le projet de Dérivation de Garrison.